

RAPPORT SUR LA GESTION DE L'ANNEE 2019

PREAMBULE

L'ASIOR regroupe 10 communes soit : Agiez, Arnex-sur-Orbe, L'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Montcherand, Orbe, Rances, Sergey et Valeyres-sous-Rances. Cela représente 10'494 habitants (10'256), 1'416 élèves (1'372) et 164 enseignants (143).

Ses organes sont le Conseil intercommunal (législatif), le Comité de direction (exécutif) et la Commission de gestion.

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil intercommunal est composé de délégués des communes membres de l'ASIOR. Il comprend :

- a) une délégation fixe composée pour chaque commune d'un délégué et d'un suppléant, choisis par la municipalité parmi les conseillers municipaux en fonction (10 délégués et 10 suppléants au total) ;
- b) une délégation variable composée pour chaque commune d'un délégué par 900 habitants ou fraction de 900 habitants, choisi par le conseil général ou communal parmi ses membres. Un suppléant est aussi désigné pour chaque commune (17 délégués et 10 suppléants au total).

Composition

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019

<u>Président</u> :	Jean-Marie Luyet (Orbe)
<u>Vice-présidence</u> :	Morella Frutiger (Arnex-sur-Orbe)
<u>Scrutateurs</u> :	Marie-Claire Dutoit (Orbe) Agnès Domenjoz (L'Abergement)
<u>Scrutateurs suppléants</u> :	Anne Baumann (Valeyres-sous-Rances) Arnold Poot (Orbe)
<u>Secrétaire</u> (hors conseil) :	Christine Etter
<u>Commission de gestion</u> :	Valérie Rovero (Montcherand) Sophie Dumoulin (L'Abergement) Roland Stalder (Valeyres-sous-Rances) Claire-Lise Cand (Rances) Anne-Sylvie Seiler (Rances) Cora Pasteur (Orbe), suppléante

Période du 1er juillet au 31 décembre 2019

<u>Président</u> :	Jean-Marie Luyet (Orbe)
<u>Vice-présidence</u> :	Morella Frutiger (Arnex-sur-Orbe)
<u>Scrutateurs</u> :	Valérie Rovero (Montcherand) Michel Greppin (Montcherand)

Scrutatrices suppléantes : Anne Baumann (Valeyres-sous-Rances)
Géraldine Martinis (Sergey)

Secrétaire (hors conseil) : Christine Etter

Commission de gestion : Sophie Dumoulin (L'Abergement), rapporteur
Roland Stalder (Valeyres-sous-Rances)
Claire-Lise Cand (Rances)
Anne-Sylvie Seiler (Rances)
Cora Pasteur (Orbe), suppléante

Séances

Le Conseil intercommunal a tenu 3 (3) * séances en 2019, au cours desquelles il a traité les objets suivants :

25 avril 2019 – Lignerolle

- Adoption du préavis concernant la création et financement d'une cantine scolaire avec encadrement sur le site de Chantemerle (préavis 17/19)
- Adoption du préavis concernant la demande de crédit complémentaire pour l'étude de faisabilité de la construction de locaux scolaires pour le primaire (préavis 18/19)

16 mai 2019 – Arnex-sur-Orbe

- Adoption des comptes 2018 (préavis no 19/19)
- Adoption du rapport de gestion (préavis 20/19)
- Elections du président, de la vice-présidente, de deux scrutateurs et leurs suppléants
- Nomination de la commission de gestion
- Nomination d'une commission permanente pour les bâtiments

26 septembre 2019 – Montcherand

- Adoption du budget 2020 (préavis 22/19)
- Election d'un délégué au Comité de direction
- Election d'un délégué représentant le CI au Conseil d'Etablissement CET

*(entre parenthèse) = chiffre de l'année 2018

COMITE DE DIRECTION

Le Comité de direction se compose de dix membres, un par commune membre, choisis parmi les municipaux en fonction.

Font partie du comité pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 :

Présidente : Valérie Cottens, Rances
Vice-président : Myriam Schertenleib, Orbe
Membres : Corinne Tallichet Blanc, Valeyres-sous-Rances
Olivier Petermann, Lignerolle
Dominique Wittwer, Montcherand
Monique Salvi, L'Abergement
Carine Gigandet, Arnex-sur-Orbe
Gérard Conod, Les Clées
Sarah Giroud, Sergey
Philippe Etter, Agiez, démissionnaire, remplacé depuis le 24.09.2019 par François Vallotton

Le Comité de direction fonctionne comme une Municipalité et comporte 4 dicastères :

Dicastère organisation :	Monique Salvi – Corinne Tallichet Blanc
Dicastère finances :	Valérie Cottens – Gérard Conod
Dicastère des bâtiments :	Olivier Petermann – Myriam Schertenleib – Dominique Wittwer – Sarah Giroud
Dicastère transports :	Carine Gigandet – François Vallotton

Le Comité de direction a tenu **12 (11)** séances plénières au cours de l'année 2019.

Le secrétariat du Comité de direction est assuré par Mme Carole Pose, secrétaire municipale à Bavois. La comptabilité est tenue par M. Jean-Luc Randin, employé à la bourse communale d'Orbe.

Dicastère organisation

- Conseillère école-famille, devoirs surveillés

Mme Anne Maugeri a démissionné de son poste de conseillère école-famille pour l'ASIOR. Elle a été remplacée par Mme Carine Fragnière en octobre 2019. Mme Stéphanie Thévenaz est toujours responsable des devoirs surveillés.

- Conseil d'établissement (CET)

Le Conseil d'établissement de l'ASIOR comprend 12 membres :

Représentants des autorités intercommunales :

Valérie Cottens, présidente, remplacée par Dominique Wittwer en novembre
Marjorie Aubort, nouvelle présidente en novembre
Jennifer Ackermann, remplacée par Myriam Rebetez Howald

Représentants des parents d'élèves :

Elisabeth Bouttier
Noémi Capt Biselx
Rachel Fasel Hunziker, secrétaire depuis novembre 2019

Représentants de la société civile :

Virginie Veyre, Maison des Jeunes d'Orbe
Antonio Mucedola, école de musique Biremis
Isabelle Cuche, Théâtre de la Tournelle

Représentants des professionnels actifs au sein des établissements :

Delisle Laurent, directeur de l'établissement primaire
Geiger Serge, directeur de l'établissement secondaire, remplacé par Patrick Tharin en novembre
Gauthier Isabelle, infirmière scolaire

Le Conseil d'établissement, lieu d'échanges et de discussions dont les compétences s'exercent essentiellement en matière d'activités parascolaires, a tenu 2 (2) séances au cours de l'année : le 4 avril 2019 et le 7 novembre 2019.

Trois commissions oeuvrent en son sein :

Commission « Parents d'élèves »

Composée des trois représentants des parents d'élèves, son but est d'organiser une réunion avec les parents au moins 2 fois par législature afin de servir de lien entre eux et le CET. Celle-ci a eu lieu le 24 janvier 2019 réunissant une quarantaine de personnes. Durant cette soirée, une présentation a été faite par le ¼ parent du CET. Les parents ont pu faire part de leurs préoccupations, plus particulièrement de la sécurité de leurs enfants

sur le chemin de l'école, sur les devoirs surveillés et la cantine scolaire. Une conférence sur le thème de « émotion, stress, apprentissage » a été faite par l'Association Ratatam.

Commission « Bal des promotions »

Cette commission est composée de Mmes Marjorie Aubort et Rachel Fael Hunziker en remplacement de Virginie Veyre. Le bal 2019 s'est déroulé le 4 juillet au Casino, il a réuni 78 personnes (dont 6 invités).

Commission « Cantine scolaire »

Cette commission est composée de Mmes Elisabeth Bouttier, Rachel Fasel Hunziker et Marjorie Aubort en remplacement de Jennifer Ackermann.

- Retraite des enseignants et du personnel administratif

Une délégation du Comité de direction et les directeurs des établissements primaire et secondaire ont fêté le 26 juin 2019 les enseignants jubilaires, soit Mmes Sybille Roch, Sylviane Porret et Sabine RoCHAT Gross ainsi que les retraités, Mmes Danielle Coulot, Catherine Favez, Chantal Monti, Nicole Oulevay, Françoise Oulevey et M. Serge Geiger.

- Promotions scolaires du 4 juillet 2019 à la salle omnisport à Orbe

La cérémonie des promotions scolaires a eu lieu le jeudi 4 juillet 2019 à la salle omnisport du Puisoir à Orbe, réunissant l'ensemble de l'établissement secondaire d'Orbe, soit près de 700 personnes. La manifestation s'est poursuivie par un bal organisé par le conseil d'établissement à l'intention des élèves terminant leur scolarité.

- Bourse

M. Jean-Luc Randin ayant informé le Comité de direction de sa retraite prochaine. Le CODIR a décidé de prendre les devants en recherchant un comptable diplômé pour le remplacer.

- GAS-VD

Constitution du Groupement des Associations Scolaires vaudoises à laquelle le Comité de direction de l'ASIOR a décidé d'adhérer.

Plusieurs sujets sont traités au sein de ce groupement dont le financement des camps.

- Cantine scolaire

A la demande du CET et avec l'accord du Conseil intercommunal, le Comité de direction a voulu mettre sur pieds une cantine scolaire avec encadrement sur le site de Chantemerle avec la collaboration de l'AJOVAL. Malheureusement, au vu du peu d'inscription, le projet a été abandonné. Le Comité de direction planche sur une autre solution pour la rentrée scolaire 2020.

Dicastère finances

- Gestion de l'année 2018

La gestion de l'année 2018 a été approuvée le 16 mai 2019 par le conseil intercommunal.

- Budget et comptes

Les comptes de l'exercice 2018 (préavis no 19/19) ont été acceptés par le Conseil intercommunal de l'ASIOR dans sa séance du 16 mai 2019.

Le budget pour l'année 2020 (préavis no 22/19) a été adopté par le Conseil intercommunal de l'ASIOR le 26 septembre 2019.

Les comptes de l'exercice 2019 sont détaillés dans le préavis no 24/20. Nous n'y reviendrons pas ici.

- Convention pour la location des locaux scolaires

La convention pour la location des locaux scolaires datant du début de l'ASIBCO et n'ayant jamais été validée par le Conseil intercommunal, le Comité de direction a pris la décision de la revoir entièrement. Le but de cette révision est de pouvoir rétribuer au plus juste chaque commune louant des locaux à l'association scolaire. Cette convention sera présentée pour adoption au Conseil dans le courant de l'année 2020.

Dicastère des bâtiments

- Besoins en locaux scolaires

IEC (Institut pour l'Economie et la Construction) a été mandaté pour l'étude de construction d'une extension du collège de Montchoisi et d'une salle de gym. Malheureusement, le PPA actuel ne permet pas ces constructions sur le site et doit donc être revu. IEC a également été mandaté pour l'étude de la construction d'un nouveau collège à Montcherand. Le DDP a été validé par le Conseil général de Montcherand.

Dicastère des transports

- Problèmes comportementaux et déprédations

En application des dispositions de la charte des transports adoptée en 2006, la commission des transports a été quelques fois interpellée afin d'avertir des élèves dont le comportement inadéquat dans les bus scolaires a été dénoncé par les transporteurs ou sur plaintes de parents. Les conflits ont été réglés.

MicroGIS s'est chargée, comme pour les années précédentes, de l'organisation de la rentrée 2019. Les transports sont organisés de manière concertée avec le groupement scolaire de Chavornay, avec CarPostal/Faucherre, Poncet et Helvecie.

Cette année encore, le Comité de direction a été sollicité à de nombreuses reprises afin de répondre à des demandes de prise en charge des élèves afin de les conduire chez leur maman de jour. Ces transports sont accordés à bien plaisir et en fonction des places dans les bus et à condition de ne représenter qu'un lieu de prise en charge ; toutefois cette pratique complique passablement la gestion des transports.

Les contrats avec les transporteurs arrivant à échéance fin juillet 2020, un appel d'offres a été lancé conjointement avec l'association scolaire de Chavornay en collaboration avec la société Vallat Partenaires SA. Le lot 1 a été attribué à CarPostal et le lot 2 à la société Helvecie. Les contrats sont en cours de rédaction par le service juridique de Vallat.

- Relations avec les directions des établissements primaire et secondaire

Comme chaque année, le Comité de direction tient à relever les excellentes relations entretenues tant avec les directeurs que les secrétariats des établissements scolaires. Les directeurs participent, avec voix consultative, aux séances de Comité ce qui permet une interaction plus rapide entre les différents intervenants.

M. Patrick Tharin a remplacé M. Serge Geiger qui a pris sa retraite de la direction de l'établissement secondaire.

ECOLE

La région d'Orbe (Lignerolle, Les Clées, L'Abergement, Sergey, Montcherand, Valeyres-sous-Rances, Rances, Orbe, Agiez, Arnex) est organisée en deux établissements, à savoir :

- L'établissement primaire d'Orbe et environs, recevant les élèves de 1P (4-5 ans) à 8P (11-12 ans)
- L'établissement secondaire d'Orbe et environs, accueillant les adolescents de 9S (12-13 ans) à 11S (14-15 ans)

Art. 61 RLeo – Effectif des classes

¹En règle générale, l'effectif d'une classe ou d'un groupe se situe :

- a. Entre 18 et 20 élèves au degré primaire ;
- b. Entre 18 et 20 élèves en voie générale du degré secondaire, ainsi que dans les groupes de niveaux ;
- c. Entre 22 et 24 élèves en voie pré-gymnasiale du degré secondaire ;
- d. Entre 18 et 20 élèves dans les classes de raccordement ou de rattrapage ;
- e. Entre 9 et 11 élèves dans les classes qui ne comportent que des élèves relevant des articles 99 et 102 de la loi.

²En cours d'année scolaire, des mesures d'accompagnement sont mises en œuvre lorsque l'effectif dépasse durablement de deux unités le nombre d'élèves prévu à l'alinéa 1. Elles peuvent aller jusqu'au dédoublement d'une classe.

³Lorsqu'un ou plusieurs élèves au bénéfice de mesures renforcées de pédagogie spécialisée sont intégrés dans une classe régulière et que leur présence exige une attention importante de la part du ou des enseignants, le directeur prend, en collaboration avec le responsable de la pédagogie spécialisée concerné, des mesures adéquates d'encadrement, telles que la diminution de l'effectif de la classe ou un co-enseignement.

Etablissement primaire d'Orbe et environs

Les 1'011 élèves primaires au 31.12.2019 sont répartis dans 52 classes et proviennent des communes suivantes :

	2019	2018
Abergement, L'	18	11
Agiez	39	34
Arnex	57	58
Clées, Les	15	16
Lignerolle	41	44
Montcherand	51	62
Orbe	661	663
Rances	36	36

Sergey	13	13
Valeyres-sous-Rances	77	76
Hors groupement (dérogation)	3	2
Total	1011	1015

Ils suivent l'enseignement dispensé par 77 maîtres(ses) de classe, 22 enseignant(e)s spécialistes et 17 assistants à l'intégration.

Les élèves fréquentent les classes suivantes :

Classes	Nombre de classes		Nombre d'élèves	
	2019	2018	2019	2018
1-2P	13	13	255	243
3P	6	6	110	106
4P	6	6	123	124
3-4P (19 él.3P et 18 él. 4P)	1	2	20	39
5P	7	6	134	116
6P	6	6	117	123
7P	6	6	122	127
8P	7	7	130	137
Total	52	52	1011	1015

Etablissement secondaire d'Orbe et environs

Les 402 (350) élèves secondaires au 31.12.2017 sont répartis dans 16 (17) classes et proviennent des communes suivantes :

	2019	2018
Abergement, L'	11	8
Agiez	15	9
Arnex	31	25
Clées, Les	6	5
Lignerolle	17	8
Montcherand	26	23
Orbe	240	238
Rances	18	21

Sergey	6	4
Valeyres-sous-Rances	27	25
Hors groupement (dérogation)	5	4
Total	402	370

Les élèves secondaires suivent l'enseignement dispensé par 41 (45) enseignants et fréquentent les classes suivantes :

9 S	9VP		9VG	
	élèves	classes	élèves	classes
	55	2	85	4

10 S	10VP		10VG	
	élèves	classes	élèves	classes
	46	2	83	4

11 S	11 VP		11 VG	
	élèves	classes	élèves	classes
	54	2	79	4

Totaux	Elèves		Classes	
	402		18	

Conclusions

Le Comité de direction de l'ASIOR espère que ce rapport de gestion vous permettra de vous faire une idée de ses tâches. Pour 2020, nous souhaitons, avancer dans les études pour les bâtiments scolaires de Montcherand et de Montchoisi et mettre sur pieds une solution de garde pour midi à Chantemerle.

Le Comité de direction tient à remercier le Conseil intercommunal et la Commission de gestion de leur confiance ainsi que M. Jean-Luc Randin, boursier et Mme Carole Pose, secrétaire, de leur disponibilité, leur professionnalisme et leur engagement constant en faveur de l'ASIOR.

Au nom du Comité de direction

La Présidente

La Secrétaire

Valérie Cottens

Carole Pose